

Cent soixante-cinquième session du Conseil

Point 9 – Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-neuvième session) et du Comité financier (cent quatre-vingt-troisième session) (9 et 13 novembre 2020)

La Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-neuvième session) et du Comité financier (cent quatre-vingt-troisième session) s'est tenue le 9 novembre 2020. Le rapport de la réunion, adopté le 13 novembre, est soumis au Conseil dans le document portant la cote CL 165/9.

Dix points étaient inscrits à l'ordre du jour de la Réunion conjointe, dont deux points soumis pour information. La session s'est exceptionnellement tenue à distance en raison de la pandémie de covid-19, et les Membres y ont apporté des contributions ciblées et constructives.

Les participants à la Réunion conjointe ont tenu des discussions de fond et formulé des observations intéressantes sur les Grandes lignes du Cadre stratégique (2022-2031) et du Plan à moyen terme (2022-2025) et au sujet de la nouvelle Stratégie relative à la mobilisation du secteur privé. Les Membres se sont félicités des processus de consultation inclusifs et transparents menés à ce jour avec les Membres et d'autres parties prenantes à cet égard. Ils ont approuvé l'approche globale adoptée aux fins de l'élaboration du Cadre stratégique et recommandé que la Stratégie relative à la mobilisation du secteur privé soit adoptée par le Conseil, compte tenu des observations et suggestions concertées des Membres, à sa cent soixante-cinquième session.

Les participants à la Réunion conjointe se sont félicités de l'action que l'Organisation continue de mener face à la covid-19 et ont salué les progrès accomplis. S'agissant du Programme de coopération technique (PCT), ils ont encouragé l'Organisation à continuer à s'efforcer de repenser le Programme afin d'en tirer un plus grand parti en tant que fonds catalyseur au regard des ODD. Les participants à la Réunion conjointe ont également examiné la question de l'emploi des soldes inutilisés des ouvertures de crédit biennales. En ce qui concerne la création du Sous-Comité de l'élevage au sein du Comité de l'agriculture, les participants à la Réunion conjointe se sont déclarés en faveur de cette proposition et ont recommandé au Conseil de l'adopter.

Les Membres ont également pris connaissance des progrès réalisés dans la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et du Rapport annuel sur les politiques, procédures et mesures mises en place par l'Organisation en matière de prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel et de l'abus de pouvoir, y compris les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès du personnel.

M. Hans Hoogeveen, Président de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-neuvième session) et du Comité financier (cent quatre-vingt-troisième session)